

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 20007089400064	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT Commune EAU REGIE
--	---

POSTE COMPTABLE DE : CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 49 (1)

Budget primitif

BUDGET : EAU REGIE (2)

ANNEE 2025

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 43 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	3
-----------------------------	---

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	16
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	18
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	20

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	21
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	25
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	27
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	28
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	29
A3.2 - Etalement des provisions	30
A4.1 - Equilibre des opérations financières	31
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	32
A4.3 - Equilibre des opérations financières - Recettes	33
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	Sans Objet
A6 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	34
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	35
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.5 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.7 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	Sans Objet
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	Sans Objet
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures	36
--------------------------	----

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) cumulé de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (5) avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	7 081 139,79	3 413 480,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 3 667 659,79
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		7 081 139,79	7 081 139,79

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	1 797 902,07	1 203 449,84
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	537 345,00	180 713,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 951 084,23
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		2 335 247,07	2 335 247,07

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	9 416 386,86	9 416 386,86
----------------------------	---------------------	---------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	993 350,00	0,00	1 243 015,00	1 243 015,00	1 243 015,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	533 000,00	0,00	676 000,00	676 000,00	676 000,00
014	Atténuations de produits	435 000,00	0,00	360 000,00	360 000,00	360 000,00
65	Autres charges de gestion courante	111 000,00	0,00	108 700,00	108 700,00	108 700,00
Total des dépenses de gestion des services		2 072 350,00	0,00	2 387 715,00	2 387 715,00	2 387 715,00
66	Charges financières	50 000,00	0,00	66 500,00	66 500,00	66 500,00
67	Charges exceptionnelles	966 899,54	0,00	3 312 474,95	3 312 474,95	3 312 474,95
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	13 800,00		11 000,00	11 000,00	11 000,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	155 000,00		100 000,00	100 000,00	100 000,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		3 258 049,54	0,00	5 877 689,95	5 877 689,95	5 877 689,95
023	Virement à la section d'investissement (6)	128 710,00		216 214,84	216 214,84	216 214,84
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	634 000,00		987 235,00	987 235,00	987 235,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		762 710,00		1 203 449,84	1 203 449,84	1 203 449,84
TOTAL		4 020 759,54	0,00	7 081 139,79	7 081 139,79	7 081 139,79

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	7 081 139,79
---	---------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	11 500,00	0,00	7 200,00	7 200,00	7 200,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	2 651 000,00	0,00	3 302 000,00	3 302 000,00	3 302 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	21 700,00	0,00	21 000,00	21 000,00	21 000,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	24 315,00	24 315,00	24 315,00
Total des recettes de gestion des services		2 684 200,00	0,00	3 354 515,00	3 354 515,00	3 354 515,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	13 785,00		13 755,00	13 755,00	13 755,00
Total des recettes réelles d'exploitation		2 697 985,00	0,00	3 368 270,00	3 368 270,00	3 368 270,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	34 000,00		45 210,00	45 210,00	45 210,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		34 000,00		45 210,00	45 210,00	45 210,00
TOTAL		2 731 985,00	0,00	3 413 480,00	3 413 480,00	3 413 480,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	3 667 659,79
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	7 081 139,79
---	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	1 158 239,84
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

- (1) Cf. Modalités de vote I.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (6) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.
- (7) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et M. 43.
- (8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	107 609,00	105 452,00	147 000,00	147 000,00	252 452,00
21	Immobilisations corporelles	443 206,00	59 871,00	321 130,00	321 130,00	381 001,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	1 064 123,01	372 022,00	990 000,00	990 000,00	1 362 022,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	1 614 938,01	537 345,00	1 458 130,00	1 458 130,00	1 995 475,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	75 000,00	0,00	204 000,00	204 000,00	204 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		90 562,07	90 562,07	90 562,07
	Total des dépenses financières	75 000,00	0,00	294 562,07	294 562,07	294 562,07
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	1 689 938,01	537 345,00	1 752 692,07	1 752 692,07	2 290 037,07
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	34 000,00		45 210,00	45 210,00	45 210,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	34 000,00		45 210,00	45 210,00	45 210,00
	TOTAL	1 723 938,01	537 345,00	1 797 902,07	1 797 902,07	2 335 247,07

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 335 247,07
---	---------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	131 500,00	180 713,00	0,00	0,00	180 713,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	131 500,00	180 713,00	0,00	0,00	180 713,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		131 500,00	180 713,00	0,00	0,00	180 713,00
021	Virement de la section d'exploitation (4)	128 710,00		216 214,84	216 214,84	216 214,84
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	634 000,00		987 235,00	987 235,00	987 235,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		762 710,00		1 203 449,84	1 203 449,84	1 203 449,84
TOTAL		894 210,00	180 713,00	1 203 449,84	1 203 449,84	1 384 162,84

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	951 084,23
--	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 335 247,07
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)

1 158 239,84

(1) cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 – RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	1 243 015,00		1 243 015,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	676 000,00		676 000,00
014	Atténuations de produits	360 000,00		360 000,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	108 700,00		108 700,00
66	Charges financières	66 500,00	0,00	66 500,00
67	Charges exceptionnelles	3 312 474,95	0,00	3 312 474,95
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	11 000,00	987 235,00	998 235,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	100 000,00		100 000,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		216 214,84	216 214,84
Dépenses d'exploitation – Total		5 877 689,95	1 203 449,84	7 081 139,79

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	7 081 139,79
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement reçues	0,00	45 210,00	45 210,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	204 000,00	0,00	204 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	252 452,00	0,00	252 452,00
21	Immobilisations corporelles (6)	381 001,00	0,00	381 001,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	1 362 022,00	0,00	1 362 022,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	90 562,07		90 562,07
Dépenses d'investissement – Total		2 290 037,07	45 210,00	2 335 247,07

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 335 247,07
---	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	7 200,00		7 200,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	3 302 000,00		3 302 000,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
72	<i>Production immobilisée</i>		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	21 000,00		21 000,00
75	Autres produits de gestion courante	24 315,00		24 315,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	45 210,00	45 210,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	13 755,00	0,00	13 755,00
79	<i>Transferts de charges</i>		0,00	0,00
	Recettes d'exploitation – Total	3 368 270,00	45 210,00	3 413 480,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	3 667 659,79
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	7 081 139,79
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement reçues	180 713,00	0,00	180 713,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (4)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>		987 235,00	987 235,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations (4)</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours (4)</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
491	<i>Dépréciations des comptes de clients</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	<i>Virement de la section d'exploitation</i>		216 214,84	216 214,84
	Recettes d'investissement – Total	180 713,00	1 203 449,84	1 384 162,84

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	951 084,23
--	-------------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00
------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 335 247,07
---	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et en M. 43.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	993 350,00	1 243 015,00	1 243 015,00
605	Achats d'eau	150 000,00	213 300,00	213 300,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	170 000,00	165 000,00	165 000,00
6062	Produits de traitement	17 000,00	18 000,00	18 000,00
6063	Fournitures entretien et petit équipt	115 000,00	129 000,00	129 000,00
6064	Fournitures administratives	700,00	650,00	650,00
6066	Carburants	900,00	1 200,00	1 200,00
611	Sous-traitance générale	65 000,00	81 000,00	81 000,00
6135	Locations mobilières	1 000,00	5 000,00	5 000,00
61521	Entretien, réparations bâtiments publics	2 500,00	65 000,00	65 000,00
61523	Entretien, réparations réseaux	145 000,00	170 000,00	170 000,00
61551	Entretien matériel roulant	13 500,00	15 000,00	15 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	3 500,00	3 000,00	3 000,00
6156	Maintenance	7 000,00	9 700,00	9 700,00
6161	Multirisques	6 000,00	8 925,00	8 925,00
617	Etudes et recherches	31 000,00	60 000,00	60 000,00
618	Divers	6 000,00	3 000,00	3 000,00
6226	Honoraires	3 200,00	7 275,00	7 275,00
6228	Divers	20 000,00	23 200,00	23 200,00
6231	Annonces et insertions	3 000,00	4 300,00	4 300,00
6236	Catalogues et imprimés	1 000,00	600,00	600,00
6256	Missions	500,00	1 000,00	1 000,00
6262	Frais de télécommunications	8 500,00	5 000,00	5 000,00
627	Services bancaires et assimilés	800,00	1 000,00	1 000,00
6281	Concours divers (cotisations)	500,00	500,00	500,00
62871	Remb. frais à la coll. de rattachement	146 000,00	167 000,00	167 000,00
62876	Remb. frais au GFP de rattachement	0,00	1 000,00	1 000,00
6288	Autres	750,00	875,00	875,00
63512	Taxes foncières	0,00	450,00	450,00
6356	Redevances occupat° domaine public	0,00	40,00	40,00
6371	Redev. dues à l'agence de l'eau par l'en	75 000,00	0,00	0,00
63711	Redevance pour prélèvement sur la ressource	0,00	72 000,00	72 000,00
63712	Redevance pour la performance des réseaux	0,00	11 000,00	11 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	533 000,00	676 000,00	676 000,00
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	144 000,00	207 000,00	207 000,00
6411	Salaires, appointements, commissions	388 000,00	467 000,00	467 000,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	1 000,00	2 000,00	2 000,00
014	Atténuations de produits (7)	435 000,00	360 000,00	360 000,00
701249	Reversement redevance agence de l'eau	285 000,00	0,00	0,00
701259	Reversement - redevance agence de l'eau	5 000,00	0,00	0,00
701269	Reversement à l'agence de l'eau - Redeva	0,00	360 000,00	360 000,00
706129	Reversement redevance modernisat° agence eau	145 000,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	111 000,00	108 700,00	108 700,00
6512	Droits d'utilisat° - informatique nuage	30 000,00	17 500,00	17 500,00
6541	Créances admises en non-valeur	7 000,00	2 000,00	2 000,00
6542	Créances éteintes	4 000,00	4 000,00	4 000,00
6588	Autres ch. diverses de gestion courante	70 000,00	85 200,00	85 200,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)		2 072 350,00	2 387 715,00	2 387 715,00
66	Charges financières (b) (8)	50 000,00	66 500,00	66 500,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	50 000,00	66 500,00	66 500,00
67	Charges exceptionnelles (c)	966 899,54	3 312 474,95	3 312 474,95
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	0,00	3 272 474,95	3 272 474,95
678	Autres charges exceptionnelles	966 899,54	40 000,00	40 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	13 800,00	11 000,00	11 000,00
6817	Dot. dépréc. actifs circulants	13 800,00	11 000,00	11 000,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	155 000,00	100 000,00	100 000,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		3 258 049,54	5 877 689,95	5 877 689,95
023	Virement à la section d'investissement	128 710,00	216 214,84	216 214,84
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	634 000,00	987 235,00	987 235,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	634 000,00	987 235,00	987 235,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		762 710,00	1 203 449,84	1 203 449,84
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		762 710,00	1 203 449,84	1 203 449,84
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		4 020 759,54	7 081 139,79	7 081 139,79

+

RESTES A REALISER N-1 (13)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	7 081 139,79
---	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 4 et M. 43.

(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	11 500,00	7 200,00	7 200,00
64198	Autres remboursements	11 500,00	7 200,00	7 200,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	2 651 000,00	3 302 000,00	3 302 000,00
70111	Ventes d'eau aux abonnés	1 473 000,00	1 972 000,00	1 972 000,00
70118	Autres ventes d'eau	330 000,00	0,00	0,00
701241	Redevance pollution d'origine domestique	245 000,00	0,00	0,00
701251	Redevance prélèvement ressource en eau	80 000,00	0,00	0,00
701261	Redevance sur la consommation d'eau pota	0,00	360 000,00	360 000,00
70128	Autres taxes et redevances	0,00	565 000,00	565 000,00
704	Travaux	55 000,00	55 000,00	55 000,00
706121	Redevance modernisation des réseaux	130 000,00	0,00	0,00
7064	Locations de compteurs	285 000,00	310 000,00	310 000,00
7084	Mise à disposition de personnel facturée	45 000,00	32 000,00	32 000,00
70871	Remb. frais par coll. de rattachement	8 000,00	0,00	0,00
70878	Remb. frais par des tiers	0,00	8 000,00	8 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	21 700,00	21 000,00	21 000,00
748	Autres subventions d'exploitation	21 700,00	21 000,00	21 000,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	24 315,00	24 315,00
752	Revenus des immeubles	0,00	315,00	315,00
7588	Autres	0,00	24 000,00	24 000,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		2 684 200,00	3 354 515,00	3 354 515,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	13 785,00	13 755,00	13 755,00
7817	Rep. dépréciat°. actifs circulants	13 785,00	13 755,00	13 755,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		2 697 985,00	3 368 270,00	3 368 270,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	34 000,00	45 210,00	45 210,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	34 000,00	45 210,00	45 210,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		34 000,00	45 210,00	45 210,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		2 731 985,00	3 413 480,00	3 413 480,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	3 667 659,79
--	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	7 081 139,79
---	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, M. 41 et M. 43.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043*.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	107 609,00	147 000,00	147 000,00
2031	Frais d'études	107 609,00	125 000,00	125 000,00
2051	Concessions et droits assimilés	0,00	22 000,00	22 000,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	443 206,00	321 130,00	321 130,00
2121	Aménagement Terrains nus	20 000,00	0,00	0,00
2128	Aménagement Autres terrains	0,00	20 000,00	20 000,00
21351	Aménagement Bâtiments d'exploitation	299 275,00	224 730,00	224 730,00
21531	Réseaux d'adduction d'eau	30 000,00	0,00	0,00
2154	Matériel industriel	25 978,00	0,00	0,00
21561	Service de distribution d'eau	42 953,00	40 000,00	40 000,00
2182	Matériel de transport	23 000,00	35 000,00	35 000,00
2183	Matériel de bureau et informatique	2 000,00	1 400,00	1 400,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	1 064 123,01	990 000,00	990 000,00
2313	Constructions	154 828,01	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	909 295,00	990 000,00	990 000,00
Total des dépenses d'équipement		1 614 938,01	1 458 130,00	1 458 130,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	75 000,00	204 000,00	204 000,00
1641	Emprunts en euros	75 000,00	204 000,00	204 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	90 562,07	90 562,07
Total des dépenses financières		75 000,00	294 562,07	294 562,07
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		1 689 938,01	1 752 692,07	1 752 692,07
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	34 000,00	45 210,00	45 210,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	34 000,00	45 210,00	45 210,00
139111	Sub. équipt cpte résult. Agence de l'eau	32 040,00	43 215,00	43 215,00
13913	Sub. équipt cpte résult. Départements	1 410,00	1 410,00	1 410,00
13915	Sub. équipt cpte résult. Groupements	30,00	60,00	60,00
13918	Autres subventions d'équipement	520,00	0,00	0,00
139188	des tiers	0,00	525,00	525,00
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		34 000,00	45 210,00	45 210,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		1 723 938,01	1 797 902,07	1 797 902,07

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	537 345,00
-----------------------------------	-------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 335 247,07
---	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RE 042*.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(10) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES				B2
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	131 500,00	0,00	0,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	105 346,00	0,00	0,00
1313	Subv. équipt Départements	26 154,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		131 500,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		131 500,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation	128 710,00	216 214,84	216 214,84
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	634 000,00	987 235,00	987 235,00
28031	Frais d'études	0,00	3 250,00	3 250,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	3 460,00	2 680,00	2 680,00
28121	Aménagement Terrains nus	1 545,00	1 545,00	1 545,00
28128	Aménagement Autres terrains	0,00	310,00	310,00
28131	Bâtiments	175,00	440,00	440,00
28135	Installations générales, agencements, ..	17 650,00	29 195,00	29 195,00
28153	Installations à caractère spécifique	234 000,00	564 120,00	564 120,00
28154	Matériel industriel	14 500,00	15 840,00	15 840,00
28156	Matériel spécifique d'exploitation	41 510,00	32 940,00	32 940,00
28172	Aménagements de terrains (mise à dispo)	195,00	195,00	195,00
28173	Constructions (mise à disposition)	7 115,00	7 115,00	7 115,00
28175	Matériel et outillage technique (mad)	280 000,00	294 105,00	294 105,00
28178	Autres immos corporelles (mad)	4 600,00	4 600,00	4 600,00
28182	Matériel de transport	27 100,00	27 100,00	27 100,00
28183	Matériel de bureau et informatique	1 280,00	1 410,00	1 410,00
28184	Mobilier	275,00	275,00	275,00
28188	Autres	595,00	2 115,00	2 115,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		762 710,00	1 203 449,84	1 203 449,84
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		762 710,00	1 203 449,84	1 203 449,84
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		894 210,00	1 203 449,84	1 203 449,84

+

RESTES A REALISER N-1 (9)	180 713,00
----------------------------------	-------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	951 084,23
--	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 335 247,07
---	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

- (2) Cf. Modalités de vote I.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RI 040 = DE 042*.
- (7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.
- (9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					4 220 211,27									
1641 Emprunts en euros (total)					4 220 211,27									
1029221	CREDIT AGRICOLE	09/01/2006	2006-01-09	01/02/2006	180 000,00	F		3,390	3,390	EURO	S	C	N	A-1
1029223	CREDIT AGRICOLE	09/01/2006	2006-01-09	01/02/2006	20 000,00	F		3,390	3,390	EURO	S	C	N	A-1
1137429	CREDIT AGRICOLE CAE COLL PUB 21	20/12/2006	2006-12-20	15/01/2007	150 000,00	F		3,770	3,770	EURO	S	C	N	A-1
1137434	CREDIT AGRICOLE CAE COLL PUB 21	15/01/2007	2007-01-15	15/04/2007	200 000,00	F		3,770	3,770	EURO	T	C	N	A-1
1202027	CREDIT AGRICOLE	21/10/2011	2011-10-21	21/10/2011	600 000,00	F		4,100	4,100	EURO	T	X Autres	N	A-1
1548544	CREDIT AGRICOLE	03/02/2011	2011-02-03	06/05/2011	140 000,00	V		0,880	0,880	EURO	T	X Autres	N	A-1
27	CAISSE d'EPARGNE	11/06/2019	2020-04-25	25/04/2020	1 278 000,00	V		0,950	0,950	EURO	T	X Autres	N	A-1
296518	CREDIT MUTUEL	18/10/2017	2017-10-18	31/03/2018	300 000,00	F		1,490	1,490	EURO	T	X Autres	N	A-1
3239662	CAISSE d'EPARGNE	13/12/2006	2006-12-13	25/03/2007	1 200 000,00	F		3,800	3,800	EURO	S	X Autres	N	A-1
AVENANT 07145635	BANQUE POPULAIRE	11/12/2018	2018-12-11	28/04/2020	80 091,92	F		1,940	1,940	EURO	A	C	N	A-1
MON251661EUR/0265460		27/09/2007	2007-09-27	01/02/2008	72 119,35	R		4,770	4,770	EURO	T	X Autres	N	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1675 Dettes afférentes aux marchés de partenariat (total)					0,00									

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					4 220 211,27									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		2 048 227,63					211 125,80	64 795,31	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		2 048 227,63					211 125,80	64 795,31	0,00	0,00
1029221	N	0,00	A-1	15 150,17	2,50	F		3,390	12 068,55	361,25	0,00	0,00
1029223	N	0,00	A-1	1 683,59	2,50	F		3,390	1 340,94	40,14	0,00	0,00
1137429	N	0,00	A-1	81 819,70	24,50	F		3,770	5 361,24	3 009,40	0,00	0,00
1137434	N	0,00	A-1	109 093,34	12,25	F		0,943	7 148,30	4 012,54	0,00	0,00
1202027	N	0,00	A-1	258 930,25	6,75	F		1,025	34 010,00	10 097,68	0,00	0,00
1548544	N	0,00	A-1	74 938,06	11,25	V		4,563	5 222,68	3 330,92	0,00	0,00
27	N	0,00	A-1	1 099 084,43	25,25	V		3,200	38 705,01	35 188,77	0,00	0,00
296518	N	0,00	A-1	226 912,02	18,25	F		0,373	11 076,23	3 319,29	0,00	0,00
3239662	N	0,00	A-1	164 743,17	4,00	F		3,800	80 814,17	5 117,71	0,00	0,00
AVENANT 07145635	N	0,00	A-1	13 997,96	1,00	F		1,940	13 997,96	271,58	0,00	0,00
MON251661EUR/0265460	N	0,00	A-1	1 874,94	4,00	R		4,770	1 380,72	46,03	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes afférentes aux marchés de partenariat (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		2 048 227,63					211 125,80	64 795,31	0,00	0,00

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	11	0	0	0	0	
	% de l'encours	99,99	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	2 048 227,63	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : €	

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Biens de faible valeur inférieur à 500 euros	1	09/02/2017
L	Etude	5	09/02/2017
L	Logiciel	2	09/02/2017
L	Véhicule, camion et véhicule industriel	8	09/02/2017
L	Matériel informatique	3	09/02/2017
L	Matériel de bureau	5	09/02/2017
L	Mobilier	10	09/02/2017
L	Matériel industriel, matériel spécifique dont la valeur est inférieure ou égale à 3000 euros	5	09/02/2017
L	Matériel industriel, matériel spécifique dont la valeur est supérieure à 3000 euros	10	09/02/2017
L	Plantation	15	09/02/2017
L	Aménagement de terrain	15	09/02/2017
L	Electrique, électronique, matériel et installation	15	09/02/2017
L	Réseaux	40	09/02/2017
L	Bâtiment léger	15	09/02/2017
L	Bâtiments exploitation, construction, agencement, aménagement	30	09/02/2017

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS	A3.1

A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE prévisionnel au 31/12/N
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES						
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	11 000,00		13 755,81	24 755,81	13 755,81	11 000,00
IMPAYES	11 000,00	08/04/2025	13 755,81	24 755,81	13 755,81	11 000,00
TOTAL BUDGETAIRES	11 000,00		13 755,81	24 755,81	13 755,81	11 000,00
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETALEMENT DES PROVISIONS	A3.2

A3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS

(1) Il s'agit des provisions pour risques et charges qui peuvent faire l'objet d'un étalement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES	A4.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS

Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	951 084,23	951 084,23
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	-356 632,00	-356 632,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	594 452,23	594 452,23

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Affectation au 106 (C)	0,00	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	594 452,23	594 452,23
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	594 452,23	594 452,23

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Propositions nouvelles	Vote
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	339 772,07	339 772,07
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	1 203 449,84	1 203 449,84
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	863 677,77	863 677,77

(1) Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		339 772,07	I 339 772,07
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		204 000,00	204 000,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	204 000,00	204 000,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		135 772,07	135 772,07
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	45 210,00	45 210,00
020	Dépenses imprévues	90 562,07	90 562,07

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		1 203 449,84	III 1 203 449,84
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		1 203 449,84	1 203 449,84
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	3 250,00	3 250,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	2 680,00	2 680,00
28121	Aménagement Terrains nus	1 545,00	1 545,00
28128	Aménagement Autres terrains	310,00	310,00
28131	Bâtiments	440,00	440,00
28135	Installations générales, agencements, ..	29 195,00	29 195,00
28153	Installations à caractère spécifique	564 120,00	564 120,00
28154	Matériel industriel	15 840,00	15 840,00
28156	Matériel spécifique d'exploitation	32 940,00	32 940,00
28172	Aménagements de terrains (mise à dispo)	195,00	195,00
28173	Constructions (mise à disposition)	7 115,00	7 115,00
28175	Matériel et outillage technique (mad)	294 105,00	294 105,00
28178	Autres immos corporelles (mad)	4 600,00	4 600,00
28182	Matériel de transport	27 100,00	27 100,00
28183	Matériel de bureau et informatique	1 410,00	1 410,00
28184	Mobilier	275,00	275,00
28188	Autres	2 115,00	2 115,00
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	216 214,84	216 214,84

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE	B1.1

B1.1 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00										0,00	0,00	
TOTAL GENERAL					0,00	0,00										0,00	0,00	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	B1.2

B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	275 921,11
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A+ B + C - D	275 921,11
Recettes réelles de fonctionnement	II	3 368 270,00
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I / II	8,19

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 78

Nombre de membres présents : 56

Nombre de suffrages exprimés : 69

VOTES :

Pour : 69

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 26/03/2025

Présenté par (1) la Vice Présidente - Sylvie VENTARD,

A Nuits Saint Georges le 08/04/2025

(1) la Vice Présidente - Sylvie VENTARD,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A Nuits Saint Georges, le 08/04/2025

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

Certifié exécutoire par (1) la Vice Présidente - Sylvie VENTARD, compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A ,le

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : Conseil Communautaire.

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.